Motion contre le fermeture de la crèche de la cité administrative de Bordeaux

à Bordeaux le 24 avril 2023

Monsieur le Président,

En novembre 2022, Solidaires Finances 33 et FO 33 ont eu connaissance de l'intention de la Mairie de Bordeaux de fermer la crèche de la cité administrative. Nous avons demandé par mail à la délégation de l'action sociale si cette information était avérée mais nous n'avons eu aucune réponse. De même en découvrant qu'un point du jour de ce CDAS était consacré à la crèche de la cité administrative, Solidaires Finances 33 et FO 33 vous ont interpellé pour savoir si il y avait des pièces relatives à ce point. Une nouvelle fois, nous n'avons eu aucune réponse.

Il n'est pourtant pas compliqué de communiquer sur ce sujet et de nous interpeller même en dehors d'une instance officielle. Une information de cette importance ne devrait pas être un secret et plutôt être portée à la connaissance des agents pour que nous puissions agir, nous mobiliser et qu'en premier lieu les parents dont les enfants sont à la crèche soient tenus informés !!! A ce jour, aucun parent ne sait que la crèche va fermer ses portes en septembre 2024.

Les autres administrations implantées à la cité administrative ont abordées le sujet en fin d'année 2022 dans les instances sociales. Leurs Directions sont toutes mobilisées pour trouver une solution dans l'interêt des agents mais aussi en gardant à l'esprit qu'une crèche proche d'une cité administrative en pleine densification contribue largement à la qualité des conditions de vie au travail.

En 2019, les berceaux de la crèche pour les agents de la cité avaient déjà été menacés. Grâce à notre mobilisation et à l'interpellation de tous les acteurs, nous avions pu inverser la situation et gagner un peu de répit.

Aujourd'hui, nous n'avons plus le temps d'empêcher la fermeture de crèche administrative sous sa forme actuelle. La Mairie de Bordeaux s'est retirée et a mis fin à la convention d'occupation qui la liait à l'État. Mais nous allons pas nous résigner.

La construction de cette crèche résulte d'un long combat des agents de la cité administrative qui pendant plus de 5 ans se sont mobilisés, ont manifesté, ont organisé des crèches sauvages pour obtenir cette avancée sociale majeure.

Cette établissement a été crée au milieu des années 80 pour accueillir pour les deux tiers des enfants des agents de la Cité administrative d'où son statut de « crèche interministérielle » . Cette création représentait alors un progrès social, une

conception moderne de l'organisation de la vie professionnelle, de la famille et du travail qui est depuis un modèle répandu dans les entreprises : Thalès, Dassault, CHU, CEVA, Bordeaux Lac, Mériadeck….

Aujourd'hui, la cité administrative est en pleine densification massive de ses locaux augmentant ainsi le nombre d'agents et potentiellement d'agents/parents ayant besoin de faire garder leurs enfants . Il leur faudra chercher d'autres moyens de garde qui sont de plus en plus rares, difficiles d'accès et chers !! Nombre d'agents/parents se retrouveront en difficulté pour assurer la garde de leurs enfants ! Nous pouvons parler de véritable recul social.

Solidaires Finances 33 et FO 33 vous demande, Monsieur le Président, de prendre les mesures nécessaires pour informer les agents et les organisations syndicales de la situation actuelle de la crèche administrative, de nous communiquer les solutions envisagées si il y en a et des futures évolutions de la situation. De plus, nous aimerions connaître la position de la DG sur ce sujet. Si l'action sociale est réellement une préoccupation de notre ministère comme cela est largement affiché, la fermeture de la crèche de la cité administrative devrait être un sujet de mobilisation pour les services de Bercy.

Les représentants Solidaires Finances 33 et FO 33